

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 34

Artikel: Les Juifs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187107>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

un an 4 fr. 50
SUISSE six mois . . 2 fr. 50
ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :

La ligne ou son espace, 15 c.
—
Pour l'étranger, 20 cent.

Les Juifs.

Les persécutions que subissent les Juifs en Russie ayant attiré sur eux l'attention publique, il nous a paru intéressant de montrer dans quelles misérables conditions ils ont vécu presque jusqu'à nos jours partout où ils se répandirent à leur sortie de la Judée.

Tombée sous la domination romaine, la Judée fut gouvernée par des procureurs, mais les Juifs, toujours disposés aux séditions, supportèrent mal cette dépendance ; plusieurs soulèvements eurent lieu et furent réprimés avec une extrême sévérité. En l'an 70 de notre ère, Titus ayant pris Jérusalem, rasa le temple, fit passer au fil de l'épée un grand nombre de Juifs insurgés et, après avoir tout dévasté, emmena une foule de ces malheureux à Rome, où, sous le fouet des vainqueurs, ils travaillèrent à l'édification du Colysée. Après l'échec des diverses tentatives qu'ils firent pour rétablir leurs anciennes institutions, les Juifs abandonnèrent la Judée, changée en un désert par les expéditions dont elle avait été le théâtre, et allèrent chercher un refuge dans les provinces gauloises et espagnoles. Mais, sans cesse poursuivie, cette race infortunée ne trouva nulle part un complet repos.

En Espagne, où ils allèrent s'établir de préférence, ils passèrent par les plus effroyables vicissitudes.

Après la prise de Grenade et l'expulsion des Maures qui en fut la suite, Ferdinand, sur les instances de Torquemada, leur enjoignit de quitter l'Espagne dans le délai de trois mois ; à dessein, on leur refusa le temps nécessaire pour vendre les propriétés qu'ils avaient acquises et qu'ils furent obligés de donner à vil prix. Ainsi enveloppées dans une proscription générale, 150,000 familles environ prirent la route de l'exil. Alors eurent lieu des scènes affreuses. Sur le passage de ces malheureux fugitifs, des villages entiers, poussés par le fanatisme et plus encore par la soif de pillage, se soulevèrent ; les Juifs furent dépouillés, puis égorgés en masse ; des barbares allèrent même jusqu'à leur ouvrir le ventre pour tirer des entrailles fumantes l'or qu'ils y croyaient caché.

Le Portugal offrit un asile à ces proscrits, mais leur sécurité ne dura guère en ce pays. Le roi Emmanuel renouvela la mesure prise contre eux par Ferdinand-le-Catholique, en y ajoutant, par surcroît de sévérité, que les enfants âgés de moins de 14 ans seraient enlevés à leurs parents et élevés dans la religion catholique. Que l'on juge du désespoir des mères ! On en vit qui, pour ne pas laisser leurs enfants aux mains de leurs bourreaux, les précipitèrent

elles-mêmes dans des puits ou les égorgèrent et se tuèrent ensuite. Cependant, le plus grand nombre se soumettant à la terrible loi, gagna l'Italie, mais ce fut pour y mourir de lassitude et de faim. Maltraités partout, leur destinée ne fut nulle part aussi tragique qu'en Espagne.

Les Juifs pénétrèrent aussi en Angleterre, d'où ils furent ensuite expulsés par Jean-sans-Terre. Ils y rentrèrent de nouveau sous Henri III. Entr'autres supplices, ce monarque leur faisait arracher les dents. En 1296, accusés d'avoir fabriqué de la fausse monnaie, ils furent expulsés du royaume par Edouard I^{er}, qui en fit pendre 180 entre 2 chiens. Ils ne revinrent en Angleterre que sous Cromwel.

En Allemagne, ils furent persécutés aussi rigoureusement ; on les tuait par milliers.

En 1349, les Flagellants en firent égorger 12,000, à Francfort, et brûler un nombre considérable à Ulm.

En Italie, ils furent traités moins cruellement, mais ils subirent des vexations de toutes sortes ; à Rome, ils étaient tenus d'aller au sermon tous les samedis et une bulle de Paul III leur interdit toute autre profession que celle de chiffonnier.

Seule, la Pologne les supporta.

En France, les Juifs, en petit nombre, habitaient dans les villes des quartiers distincts, soumis à une surveillance sévère et que l'on fermait à la nuit tombante. A Toulouse, le vendredi-saint, un Juif devait se tenir à la porte de la cathédrale et recevoir un soufflet de tous ceux qui entraient : à Béziers, on les faisait lapider depuis le jeudi-saint jusqu'à Pâques. En Provence et en Bourgogne, l'entrée des bains publics leur était défendue, hors le vendredi.

Au XIII^e siècle, le meurtre d'un Juif n'était pas puni en Bretagne.

Depuis le jour où les Juifs quittèrent la Judée, terre autrefois riante, jusqu'à notre époque, leur histoire n'a été qu'un long martyrologe. Dans l'état d'insécurité où ils vécurent, ils ne purent s'adonner à l'étude des lettres ou des sciences (on ne rencontre parmi eux aucun écrivain jusqu'à l'an mille) ; mais, malgré tous les obstacles qu'on leur suscita, ils furent les agents les plus actifs du commerce ; rançonnés ou pillés à époques périodiques par les rois chrétiens, qui remplissaient leurs caisses de ce numéraire hérétique, ils ne devinrent pas moins les banquiers de l'Europe, grâce à un étonnant esprit d'économie et une infatigable ardeur au travail, qualités qu'ils durent peut-être à leurs malheurs.

Après bien des calamités, les Juifs ont vu enfin l'aurore de jours meilleurs : des lois les ont assi-

milés aux autres hommes. C'est un bienfait dont ils sont redevables à la Révolution Française, qui, en posant en principe l'égalité des citoyens, a tiré les Juifs de l'opprobre et a été ainsi, pour leur race toujours proscrite, le Messie longtemps attendu.

Deux Vaudois du grand district

au concours international de musique à Genève.

Mon cher Conteur,

Avez-vous eu le bonheur de faire la connaissance de mes deux amis Bonnacave et Brulepain ? Si non, je le regrette, car vous ne pourriez rencontrer deux meilleurs citoyens et deux types plus parfaits du bon vaudois. — Tous les deux habitent les rives de la Grande-Eau, où, en véritables enfants gâtés de notre patriarche Noé, ils possèdent de beaux arpentés de vigne, dont les crus réputés font leur bonheur.

Si Bonnacave et Brulepain ne boudent pas devant une bouteille d'Yvorne, cela ne veut pas dire qu'elle soit leur idole. La preuve, c'est qu'ils aiment la belle musique; ils en raffolent ! Ensorte que s'ils possèdent de belles et bonnes vignes, ils possèdent aussi une belle âme et des sentiments nobles et élevés.

Le 12 de ce mois, ils décidèrent donc de se rendre à Genève pour assister au grand concours de musique, et une fois décidés, les voilà partis.

Arrivés à Genève, nos deux amis s'informèrent de l'heure et de l'endroit favorables pour voir défiler le cortège. On leur conseilla la rue de la Croix-d'Or et ils s'y rendirent; mais comme il y avait environ une heure à attendre, ils cherchèrent un endroit où ils pourraient trouver une bonne bouteille.

La pinte du *Soleil levant* leur plut; ils y entrèrent.

Avez-vous de l'Yvorne ? demanda Bonnacave, de sa voix retentissante.

Le pintier, Mr L., un bon et jovial Vaudois, s'empressa, en reconnaissant deux compatriotes, de leur offrir du 75, du 76, du 77 et du 81 des meilleurs crus d'Yvorne.

Ils se décidèrent pour une bouteille de 77, et, par une vieille habitude, ils invitèrent Mr L. à trinquer avec eux. Cré non ! dit Bonnacave, après avoir vidé son verre, je n'aurais jamais cru trouver une aussi fine goutte à Genève.

Vieux Chinois, dit à son tour Brulepain en s'adressant au pintier, pourquoi ne nous as-tu rien dit quand tu es venu de nos côtés ? on serait venu plus souvent chez toi !

Qu'en dis-tu, Brulepain, on en boit encore une, hein ?

— Tais-toi, vieux dinde ! nous en voulons boire encore deusse, comme des bons républicains.

Et voilà nos amis dans l'épanouissement d'un bonheur sans mélange, échangeant les propos les plus joyeux et entonnant des chants patriotiques, tels que *Gloire immortelle de nos aïeux ! Tonnez, chants de sainte allégresse*, etc.

Suffisamment désaltérés, ils se rendirent à la rue de la Croix-d'Or ; mais le temps avait passé et une partie du cortège aussi. Ils en virent néanmoins défiler suffisamment pour gagner une soif et un appétit de première classe.

Au *Soleil levant*, on ne sert pas seulement à boire,

mais aussi à manger, froid ou chaud, selon qu'on le désire.

Voilà donc nos deux excursionnistes attablés, se faisant servir une paire de belles et succulentes côtelettes de mouton, avec pommes de terre frites et salade, pour laquelle Bonnacave s'est réservé de faire la sauce, car il connaît ça, lui. Il a été dans l'artillerie et il paraît que là, ça s'apprend à la perfection.

Après avoir diné comme des prêtres et bu comme des rois, nos amis s'aperçoivent que l'heure du bateau approche, car ils iront par le lac jusqu'à Villeneuve, et de là ils prendront le dernier train pour se rendre à leur domicile.

Le trajet commence avec une abondante gaité ; il y a beaucoup de monde à bord et aussi beaucoup de bruit. De temps en temps, les mots : vieux dinde, vieux Chinois, nous avertissent que nos deux amis ne se sont pas endormis. Arrivés aux environs de Lausanne, ils entonnent : *Gloire immortelle de nos aïeux ! et Tonnez, tonnez, chants de sainte allégresse*, secondés par quelques belles voix, recrutées parmi d'anciens camarades de la pièce, sur la place de Thoune, qui se trouvaient là.

On approche de Villeneuve. La journée, si belle et si gaie jusque-là, devient tout à coup sombre ; le lac commence à s'agiter comme si les bons mots et les chants de nos amis avaient mis en mouvement tous les esprits des eaux. Mais ils ne perdent pas leur gaité devant cet aspect terrible des ondes irritées, et Bonnacave répète encore : *Tonnez, tonnez !* accompagné par le bruit des vagues déferlant avec fureur contre les flancs du navire.

Un murmure de déception se fait entendre ; il y a impossibilité d'aborder, et les passagers doivent se résigner à débarquer à l'ancienne mode, sur des petits bateaux, auxquels beaucoup ne se confient qu'en tremblant.

Une fois sur terre, chacun de courir à la gare, car le train est là, ou plutôt deux trains sont là, puisqu'il y a croisement. Brulepain, tout ahuri, monte dans le premier qui se trouve devant lui et qui va à Lausanne. Bonnacave, moins distrait, a su monter dans celui qui doit le conduire à sa vraie destination. Inquiet de ne pas apercevoir son ami, il redescend et visite les compartiments ; point de Brulepain ; il appelle, personne ne lui répond. Le train de Lausanne vient de partir !... Pas de réponse, pas d'indice, qu'est-il donc devenu ? Impossible de partir ainsi. Un soupçon terrible vient de jaillir dans son esprit : s'il était tombé à l'eau ! Bonnacave va donc laisser partir le train sans lui. Il retourne en ville, emprunte une lanterne, et, le désespoir dans le cœur, la mort dans l'âme, il passe la nuit à chercher son ami parmi les coquillages et les algues marines que les vagues ont rejetés sur la rive.

Le lundi matin, il se résigne à rentrer pour annoncer la fatale nouvelle.

Le train arrive en gare, et en même temps, une voix retentissante fait entendre ces mots : Hé ! vieux Chinois ! que fais-tu par là ?

— Ah ! cré non ! te voilà ! — Tu m'as fait passer une belle nuit ! Si je ne t'ai pas cru perdu, noyé au fin fond du lac !...

Intrus Bavard.